

Evaluation des mortalités de saumon et d'anguille aux passages des centrales hydroélectriques sur le bassin versant de l'III



L'étude menée au cours de ce stage a pour but d'évaluer les mortalités potentielles de saumon et d'anguille argentée engendrées par les turbines des centrales hydroélectriques lors de la migration de dévalaison. Ce diagnostic concerne les cours d'eau du bassin versant de l'III, dont certains sont définis prioritaires pour la gestion des poissons migrateurs et/ou se trouvant également dans la zone d'actions prioritaires définie par le plan de gestion de l'anguille. La méthode d'étude comprend trois étapes majeures à savoir l'estimation des potentialités des cours d'eau à accueillir l'anguille et le saumon, l'estimation des mortalités au niveau du site et enfin l'estimation des mortalités à l'échelle du cours d'eau et du bassin versant. Pour parvenir à cette estimation, de nombreux paramètres sont pris en compte à savoir la taille du poisson, les conditions hydrologiques lors des périodes de dévalaison, la configuration du site, la présence de grilles fines et/ou d'exutoires de dévalaison, le type de turbine, le débit turbiné, etc. Les résultats de l'étude font ressortir des mortalités très variables entre les différentes centrales et turbines. Les estimations montrent une perte de 28% de

l'effectif de smolts alevinés au passage des turbines sur le bassin versant de l'III. En termes de surfaces potentielles d'accueil, les centrales hydroélectriques ont une incidence sur 26% des surfaces favorables aux smolts et 29% des surfaces colonisables par l'anguille. Le lieu d'implantation de la centrale hydroélectrique et le débit turbiné jouent un rôle important sur l'impact de celle-ci. Les centrales situées en aval du bassin versant agissent ainsi sur la totalité du stock de poissons migrateurs produit par le bassin. Ce constat est d'autant plus important qu'il est considéré sans prendre en compte l'impact des ouvrages à la montaison, paramètre important sur ce bassin. Il paraît donc urgent d'instaurer des mesures collectives efficaces pour tenter de sauvegarder ces deux espèces emblématiques.

Auteurs du document : GUIDOU A., UNIVERSITE DE LORRAINE, ONEMA

Obtenir le document : [ONEMA](#)

Diffuseur des métadonnées : ONEMA

Mots clés : ANGUILE ARGENTEE, SMOLT, DEVALAISON, TURBINES HYDROELECTRIQUES, MORTALITE

Thème (issu du Text Mining) : FAUNE, MILIEU NATUREL

Date : 2016-03-01

Type de ressource : Rapport de stage

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : 2016.009

Source : Rapport de stage. Master Environnement Ecotoxicologie Ecosystèmes, Université de Lorraine, Metz. 56p. + ann. 7p.

Langue : Français

Télécharger les documents : http://oai.afbiodiversite.fr/cindocoai/download/PUBLI/814/1/2016_009.pdf_4511Ko

Commune : [MULHOUSE \(68224\)](#), [COLMAR \(68066\)](#), [ESCHAU \(67131\)](#), [ERSTEIN \(67130\)](#)

Région : [GRAND-EST \(44\)](#)

Secteur hydrographique : [l'III de sa source au confluent de la Fecht \(A1\)](#)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/evaluation-des-mortalites-de-saumon-et-d-anguille-aux-passages-des-centrales-hydroelectriques-sur-le0>

Evaluer cette notice: